

Convocation à l'Assemblée Générale

Cher(e) Adhérent(e),

Vous êtes convié(e) à participer à l'Assemblée Générale du Syndicat de Quartier de Cap de Bos qui se réunira le :

samedi 8 février 2020

à la Maison de Quartier

39, avenue des Provinces 33600 Pessac

À partir de 9h : accueil, répartition des pouvoirs, mise à jour des cotisations.

Ordre du jour :

À 9h30, Assemblée Générale extraordinaire : approbation des nouveaux statuts et règlement intérieur. (ci-joint un document présentant les modifications proposées. Les statuts et règlements actuels sont consultables sur le site <http://quartier-capdebos-pessac.fr/>)

À 10h, Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Renouvellement du conseil d'administration. Les statuts prévoient un C.A. composé de 11 à 21 membres. En 2019, le C.A. était composé de 20 membres. Tous les membres du Syndicat de Quartier sont éligibles au Conseil d'Administration au terme d'une année d'adhésion. Si vous êtes dans ce cas, vous avez la possibilité de vous porter candidat(e).
- Élection des vérificateurs aux comptes. Les statuts en prévoient deux.
- Questions diverses.

En participant à l'Assemblée Générale, physiquement ou par procuration, vous contribuerez à atteindre le quorum nécessaire à la délibération. Si le quorum n'était pas atteint, il serait possible de faire immédiatement une autre assemblée générale (ordinaire et extraordinaire) où les décisions se prendraient à la majorité simple des présents.

Un apéritif sera servi à l'issue de cette réunion.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons nos sincères salutations.

Pour le bureau, le président, Michel Fregnacq



Courriel : sdqcapdebos@hotmail.fr

Téléphone : 06 89 65 80 74

Site : <http://quartier-capdebos-pessac.fr/>